

Collection Devenir chercheurE

Guide pratique à l'intention des étudiants des sciences humaines et sociales

Comment faire ?

L'étude des représentations sociales à l'aide
d'une diversité de techniques



Eve Pouliot
Lucie Camiré
Marie-Christine Saint-Jacques
Centre de recherche sur
l'adaptation des jeunes et des
familles à risque
Université Laval



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences sociales
Centre de recherche
sur l'adaptation des jeunes
et des familles à risque (JEFAR)

Comment faire ?

L'étude des représentations sociales à l'aide
d'une diversité de techniques

Eve Pouliot
Lucie Camiré
Marie-Christine Saint-Jacques
Centre de recherche sur
l'adaptation des jeunes et des
familles à risque
Université Laval



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences sociales
Centre de recherche
sur l'adaptation des jeunes
et des familles à risque (JEFAR)

La collection Devenir chercheurE est constituée d'outils pédagogiques qui visent à soutenir la formation à la recherche des étudiants des 2^e et 3^e cycles en sciences sociales. Elle est produite par le Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR), sous la direction de Marie-Christine Saint-Jacques.

Le Centre de recherche JEFAR est un centre reconnu par la Commission de la recherche de l'Université Laval. L'équipe de recherche JEFAR est subventionnée par le programme de soutien aux équipes de recherche du Fonds de recherche du Québec — Société et culture (FRQ-SC).

Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Dépôt légal : novembre 2013
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN-13 978-2-89497-096-6

Production et diffusion

Centre de recherche sur l'adaptation des jeunes et des familles à risque (JEFAR)
1030, avenue des Sciences-Humaines
Pavillon Charles-De Koninck, local 2444
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
Téléphone : (418) 656-2674
Télécopieur : (418) 656-7787
www.jefar.ulaval.ca

Table des matières

Présentation du document	7
Introduction	9
1. Les aspects théoriques	10
1.1 Qu'est-ce qu'une RS?	10
1.2 Quelles sont les conditions d'existence d'un objet de RS?	12
1.3 L'organisation des RS : le contenu et le processus	14
1.3.1 Quel est le contenu d'une RS?	14
1.3.2 Par quels mécanismes s'élabore et fonctionne une RS?	16
2. Les méthodes de collecte de données utilisées dans l'étude des RS	18
2.1 Les méthodes de recueil plus « classique »	18
2.1.1 Les méthodes centrées sur le discours	18
a) L'entretien semi-directif	18
b) Le questionnaire « classique »	20
c) Les vignettes cliniques et les situations de résolution de problèmes	21
d) Les dessins et les supports graphiques	23
2.1.2 Les méthodes centrées sur l'étude de documents	24
2.2 Les méthodes de recueil spécifiquement développées pour l'étude des RS	25
2.2.1 Les méthodes associatives	25
a) L'association libre	25
b) Les techniques complémentaires à l'association libre	28
c) La carte associative	30
d) Le réseau associatif	30
2.2.2 Les questionnaires d'identification du noyau central	31
a) La technique de mise en cause du noyau central	31
b) La technique d'induction par scénario ambigu	32
c) La technique de reconnaissance de l'objet	34
d) La technique des schèmes cognitifs de base	36
2.2.3 Les méthodes de recherche de la zone muette des RS	38
a) La technique de substitution	38
b) La technique de « décontextualisation normative »	39
Conclusion	41
Références	43
Annexe 1 - Exemple d'une carte associative	47

Présentation du document

Cet outil pratique et pédagogique s'adresse aux étudiants des 2^e et 3^e cycles qui souhaitent se familiariser avec le cadre de référence des représentations sociales, soit pour faciliter leur compréhension de cette posture théorique, soit pour réaliser un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat à partir de ce cadre. Cet outil est complémentaire aux cours de méthodologie de recherche, aux cours sur les paradigmes contemporains en sciences sociales ainsi qu'au travail d'encadrement du directeur de recherche.

Les objectifs poursuivis par cet outil sont :

1. Initier les étudiants des 2^e et 3^e cycles aux différents aspects touchant les représentations sociales.
2. Transmettre les connaissances essentielles au développement d'une compréhension de base de ce qu'est le cadre de référence des représentations sociales.
3. Décrire les différentes techniques de collecte de données qui visent à cerner les représentations sociales et les illustrer par des exemples concrets.

Introduction

Différentes disciplines ont contribué à l'avancement des connaissances entourant le concept de représentation sociale (RS) : la sociologie, la psychologie sociale, l'anthropologie et l'histoire. Bien que l'étude des RS tire son origine des travaux de Durkheim à la fin du XIX^e siècle¹, c'est surtout à partir du milieu du XX^e siècle que les chercheurs s'y sont intéressés. Dès lors, la RS est passée du statut de concept à celui de théorie et a retenu l'attention de plusieurs chercheurs tels que Moscovici, Jodelet, Doise, Herzlich, Moliner et Abric. Aujourd'hui, malgré les écrits de plus en plus nombreux sur le thème des RS, des questions théoriques se posent encore aux chercheurs qui souhaitent inscrire leurs travaux dans ce cadre de référence.

Afin de dresser un portrait général du concept de RS et des interrogations qu'il fait naître, le présent document² aborde deux thèmes. D'une part, il présente les aspects théoriques fondamentaux de l'étude des RS en tentant, plus spécifiquement, de répondre aux quatre questions suivantes :

1. Qu'est-ce qu'une RS?
2. Quelles sont les conditions d'existence d'un objet de RS?
3. Quelle est l'organisation des RS (contenu et processus)?
4. Quelles sont les fonctions des RS?

D'autre part, ce document décrit brièvement les principales méthodes de collecte des RS, notamment leurs objectifs, les principales caractéristiques de leur emploi ainsi que les avantages et les inconvénients qui y sont associés. Cet inventaire a été réalisé à la lumière d'une recension des écrits portant sur les principales méthodes de collecte proposées afin d'étudier les RS. Quelques exemples de recherches sont présentés afin d'illustrer certains aspects méthodologiques abordés. Pour ce faire, les méthodes de collecte de données sont divisées en deux grandes catégories :

1. les méthodes de collecte plus « classiques », qui n'ont pas été spécifiquement développées pour étudier les RS (ex. : l'entretien), mais qui sont souvent utilisées afin d'en explorer le contenu;
2. les méthodes de collecte spécifiquement développées pour étudier les RS, en lien avec la théorie du noyau central.

1 Dans ses travaux, Durkheim définit la notion de « représentations collectives » comme un produit de l'interaction sociale.

2 Les auteures souhaitent remercier Claudine Parent pour sa relecture attentive du document et ses commentaires pertinents.

1. Les aspects théoriques

1.1 Qu'est-ce qu'une RS?

La santé mentale, le travail, l'intelligence, l'environnement, l'alimentation, la compétence parentale, l'engagement parental, la grand-parentalité, le fonctionnement familial, la collaboration et l'hypersexualisation sont tous des objets de RS. Mais qu'est-ce qui fait de ces objets des RS?

Le concept de RS est difficile à cerner. La difficulté à le définir tient principalement à sa « position mixte au carrefour d'une série de concepts sociologiques et d'une série de concepts psychologiques » (Moscovici, 1976, p. 39).

Dès les années 1960, Moscovici a tenté de circonscrire la notion de représentation et a insisté sur son origine sociale, en affirmant que les représentations se construisent à travers les interactions sociales. Pour cet auteur, les RS doivent être étudiées en intégrant les éléments affectifs, sociaux et cognitifs et en prenant en compte les rapports sociaux qui affectent ces représentations. Ainsi, il propose de définir les RS comme suit :

« Un système de valeurs, de notions et de pratiques ayant une double vocation. Tout d'abord, d'instaurer un ordre qui donne aux individus la possibilité de s'orienter dans l'environnement social, matériel et de le dominer. Ensuite d'assurer la communication entre les membres d'une communauté en leur proposant un code pour leurs échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde, de leur histoire individuelle ou collective » (Moscovici, 1969, p. 7).

Plusieurs auteurs ont également tenté de formuler une définition rendant compte des différentes dimensions associées au concept de RS. Jodelet (1989, p. 36) a défini la RS comme « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ». Selon elle, cette forme de connaissance se constitue à partir des expériences, mais aussi des informations, des savoirs, des modèles de pensée que les individus reçoivent et transmettent par la tradition, l'éducation et la communication sociale.

De son côté, Doise (1985, p. 246) décrit les RS comme des « principes générateurs de prises de position liées à des insertions spécifiques dans un ensemble de rapports sociaux et organisant les processus symboliques intervenant dans ces rapports ». Doise et Palmonari (1986) voient les RS comme des réalités symboliques et dynamiques, des produits de l'action et de la communication humaine qui ont une existence propre au même titre que le langage et l'argent.

Pour Abric (2011, p. 17), la notion de RS est le fruit d'une interaction entre l'individu, le monde social qui l'entoure et la position qu'il occupe dans ce monde. C'est cette « vision fonctionnelle du monde, qui permet à l'individu ou au groupe de donner un sens à ses conduites, et de comprendre la réalité, à travers son propre système de références, donc de s'y adapter, de s'y définir une place ». Selon cet auteur, la notion de RS réfère à :

« (...) un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou une situation. Elle est déterminée à la fois par le sujet lui-même (son histoire, son expérience), par le système social et idéologique dans lequel il est inséré, et par la nature des liens que le sujet entretient avec le système social » (Abric, 1989, p. 188).

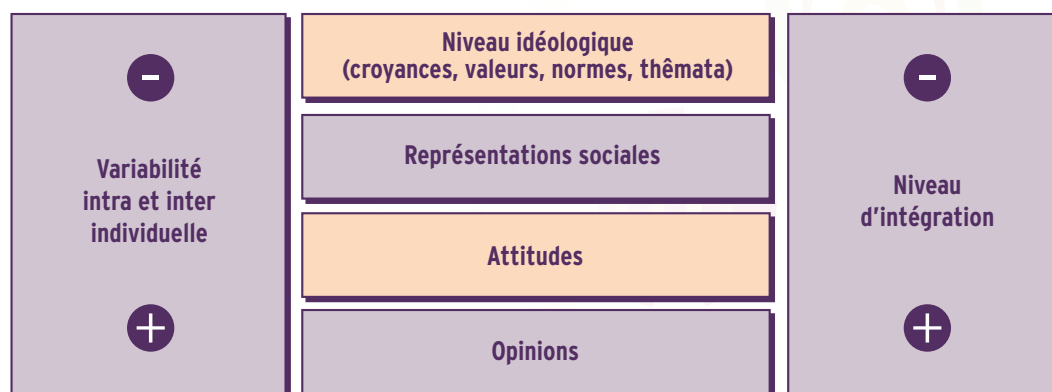
L'emploi de plus en plus étendu du concept de RS dans les recherches provenant de différentes disciplines fait en sorte qu'il est parfois qualifié de « fourre-tout conceptuel plus ou moins neutre sur lequel on a la vague impression que tout le monde s'entend » (Bertrand, 1993, p. 102).

À l'instar de plusieurs auteurs, Flament et Rouquette (2003) ont donc amorcé un « ménage conceptuel » en situant les RS dans l'architecture globale de la pensée sociale. Selon ces auteurs, il existerait quatre niveaux d'intégration des principaux concepts qui permettent de décrire la pensée sociale :

- les idéologies;
- les représentations;
- les attitudes;
- les opinions.

Le tableau 1 fait une synthèse de l'architecture globale de la pensée sociale, telle que proposée par Flament et Rouquette (2003, p. 21).

Tableau 1 : Architecture globale de la pensée sociale



Selon Moliner, Rateau et Cohen Scali (2002), le contenu d'une RS peut indifféremment être qualifié d'opinion, d'information ou de croyance³. Après avoir fait la distinction entre ces trois notions, ces auteurs affirment que « la frontière est souvent floue entre le je pense, le je sais et le je crois » (Moliner et coll., 2002, p. 12). Pour définir ce qu'est une RS, il est important de retenir qu'elle se présente concrètement comme « un ensemble d'éléments cognitifs (opinions, informations, croyances) relatifs à un objet social » (Moliner et coll. 2002, p. 13).

Pour conclure ce survol des définitions du concept de RS, il semble pertinent de citer celle de Roussiau et Bonardi :

« Une organisation d'opinions socialement construites relativement à un objet donné, résultant d'un ensemble de communications sociales, permettant de maîtriser l'environnement et de se l'approprier en fonction d'éléments symboliques proposés à son ou ses groupes d'appartenance » (Roussiau et Bonardi, 2001, p. 19).

En somme...

Quatre éléments se dégagent généralement de l'ensemble des définitions avancées sur le concept de RS :

1. L'idée selon laquelle le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts;
2. Le caractère dynamique des RS;
3. Le fait que les RS réfèrent à un ensemble organisé et structuré d'éléments cognitifs;
4. La vision des représentations comme une forme de connaissances socialement élaborées, partagées et utiles.

1.2 Quelles sont les conditions d'existence d'un objet de RS?

Si chaque aspect de la vie sociale est susceptible de donner prise à une étude de représentation, certains phénomènes se prêtent mieux que d'autres à l'analyse pour des raisons techniques ou théoriques. L'engagement dans une recherche de RS sur le terrain nécessite une phase préalable de diagnostic.

³ Pour ces auteurs, les opinions relèvent du domaine de la prise de position, les informations du domaine de la connaissance et les croyances de celui de la conviction.

Moliner (1993, 1996) propose de prendre en considération cinq conditions afin qu'un objet puisse être étudié sous l'angle des RS :

1. les spécificités de l'objet;
2. les caractéristiques du groupe;
3. les enjeux;
4. la dynamique sociale;
5. l'absence d'orthodoxie.

Concernant les *spécificités de l'objet*, ce n'est pas tant la nature de l'objet qui importe, mais son statut social. Pour Moliner (1993), cette spécificité renvoie au fait que l'objet doit être important pour les individus, en ce sens qu'il représente une menace ou que sa maîtrise présente de l'intérêt. De leur côté, Flament et Rouquette (2003) parlent de la « saillance sociocognitive » de l'objet dans une culture et à un moment donné. Cette caractéristique fait référence au fait que l'objet doit s'apparenter à un concept, c'est-à-dire qu'il doit être suffisamment abstrait ou générique. Suivant cette logique, il n'y a donc pas de représentation du dentifrice, mais de l'hygiène.

Les *caractéristiques du groupe* générant des RS sont un autre facteur permettant la construction représentationnelle. L'étude d'une représentation dans un groupe donné nécessite que l'objet de recherche ait une présence thématique récurrente dans les communications – directement ou indirectement – entre les membres du groupe (Flament et Rouquette, 2003; Moliner, 1993). Mentionnons, par exemple, l'intérêt de l'enfant ou la compétence parentale, qui sont des représentations ayant toutes deux une présence récurrente dans les pratiques en protection de la jeunesse.

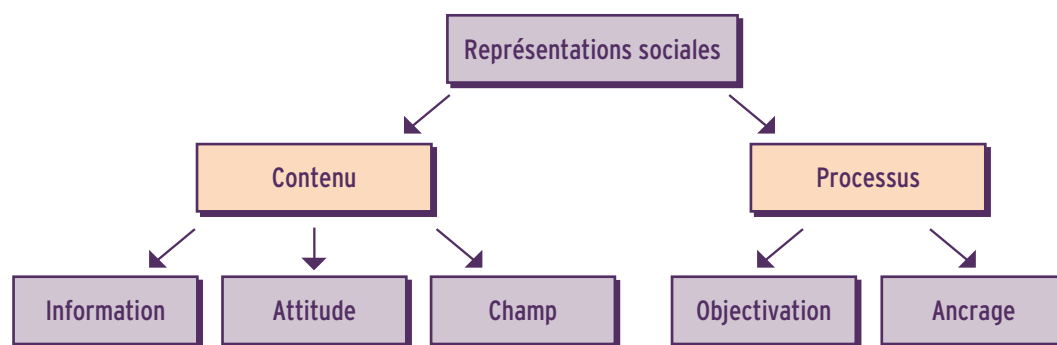
Si l'objet de représentation est important pour les membres du groupe, c'est qu'il est porteur d'un *enjeu* (Moliner et coll., 2002) et ces enjeux se dévoilent dans l'interaction du groupe avec d'autres groupes, ce qui amène Moliner (1993, 1996) à dire qu'un objet de représentation est toujours inséré dans une *dynamique sociale*. Si on reprend ici l'exemple de la compétence parentale, il est évident que cet objet de RS est associé à des enjeux importants dans la pratique en protection de la jeunesse, car une surévaluation de la compétence parentale peut compromettre la sécurité ou le développement de l'enfant, alors qu'une sous-évaluation est susceptible d'entraîner le retrait injustifié de l'enfant de son milieu familial. Tout comme l'intérêt de l'enfant, la compétence parentale se définit dans l'interaction entre plusieurs groupes : parents, enfants, intervenants sociaux, juristes, etc.

Les processus qui président à l'élaboration des RS ne peuvent, selon Moliner (1993, 1996), être mis en oeuvre dans un système de contrôle *orthodoxe* des pensées. Dans un système orthodoxe (Deconchy, 1984), un groupe est soumis à des instances régulatrices qui fournissent un « prêt-à-penser » et qui épargnent aux individus toute incertitude. Moliner et coll. (2002) affirment, par exemple, qu'il est difficile de penser qu'il existe une RS de la loi chez les juges.

1.3 L'organisation des RS : le contenu et le processus

Les auteurs s'entendent généralement pour dire que le contenu d'une RS comporte trois dimensions : l'attitude, l'information et le champ. Jodelet (1994) a regroupé ces dimensions sous l'appellation de « contenu des représentations », auquel elle ajoute deux « processus de construction des RS » : l'objectivation et l'ancrage. Cette organisation des représentations sociales est illustrée à la figure 1.

Figure 1 : L'organisation des RS



Source : Médard (2005, p. 31)

1.3.1 Quel est le contenu d'une RS?

L'**information** est l'ensemble des connaissances du sujet par rapport à l'objet (Moscovici, 1961). Selon Jodelet (1994), ces connaissances ont une visée pratique : elles exercent une influence sur la conduite adoptée par l'individu vis-à-vis un phénomène ou un événement et sur l'image que se fait l'individu de ce phénomène ou événement.

Par exemple, la connaissance du développement de l'enfant est souvent meilleure chez les intervenants sociaux qui oeuvrent en protection de la jeunesse que chez les parents qui reçoivent des services et qui peuvent avoir vécu une enfance difficile, ce qui peut influencer leurs conduites.

L'**attitude** correspond à l'orientation positive ou négative de l'individu par rapport à l'objet, qu'il s'agisse d'êtres ou d'éléments (Mayer et Ouellet, 1991; Moscovici, 1972). Cette orientation est déterminante dans la sélection des informations et dans leur hiérarchisation dans le **champ**. Selon Gilly (1980), l'attitude est l'aspect le plus résistant des représentations, car il ne s'agit pas d'une opinion passagère, mais d'une posture cognitive fortement ancrée dans l'individu. Dans la RS, l'attitude est l'aspect le plus proche du comportement, de l'action. Elle permet à l'individu de réguler ses conduites, facilite ses réponses et le pousse à agir. Ainsi, la représentation est dépendante des attitudes dans la mesure où on s'informe et où on se représente un objet uniquement après avoir pris position à son sujet.

La théorie du noyau central

Selon la théorie du noyau central, une RS constitue « un système sociocognitif particulier composé de deux sous-systèmes en interaction : un système central et un système périphérique » (Abric, 2003, p. 82). Ces deux composantes sont à la fois complémentaires et spécifiques dans l'étude des RS.

Le noyau central est l'élément le plus stable de la RS; il résiste davantage au changement. Ce dernier est déterminé par la nature de l'objet représenté, la relation que le sujet entretient avec l'objet, ainsi que les systèmes de valeurs et de normes qui constituent l'environnement idéologique.

On attribue au noyau central deux dimensions selon la nature de l'objet et la finalité de la situation : une dimension fonctionnelle et une dimension normative (Abric et Tafani, 1995). La dimension fonctionnelle est présente dans les situations orientées vers la réalisation d'une tâche; elle est associée au contexte immédiat de production des représentations et des pratiques sociales. La dimension normative est présente dans les situations où interviennent directement des composantes socioaffectives, sociales et idéologiques telles qu'une norme, un stéréotype ou une attitude.

Par exemple, il est reconnu qu'une valeur se maintient de façon plus durable qu'une opinion, cette dernière pouvant facilement se modifier ou encore se transformer à travers les communications et les interactions sociales (Lessard, 1998).

Le noyau central assure des fonctions génératrices et organisatrices en donnant un sens aux éléments périphériques et en déterminant la nature des liens qui unissent les éléments de la représentation. Le système périphérique est, en effet, plus directement tributaire des caractéristiques individuelles et du contexte dans lequel les individus évoluent. Il permet l'adaptation, la différenciation en fonction du vécu et l'intégration des expériences individuelles.

La recherche du noyau central comporte cependant un défi important : l'identification de la zone muette des représentations. Il peut, en effet, exister dans le noyau central d'une représentation deux types d'éléments dormants c'est-à-dire « ceux qui sont en sommeil parce que non activés » et « ceux qui sont en sommeil parce que non exprimables » (Abric, 2003, p. 62). Afin d'activer cette zone muette, des techniques spécifiques doivent être mises en oeuvre (voir section 2.2.3).

Si l'on veut connaître, comprendre et agir sur une représentation, il importe donc de repérer son organisation, c'est-à-dire la hiérarchie des éléments qui la constituent et la relation que ces éléments ont entre eux. Abric (2011) précise que le changement d'attitude n'affecte que le système périphérique de la représentation, alors que « le noyau central » est indépendant des attitudes. Autrement dit, une attitude favorable ou défavorable ne devrait pas produire de différence dans le noyau central, mais concerner uniquement des écarts de contenu dans le système périphérique.

Par exemple, on retrouve une attitude par rapport au mariage : « le mariage est pour la vie », alors que l'avortement suscite des attitudes très polarisées, certains le considérant comme un « choix », d'autres l'associant à un « meurtre ».

Le **champ** se rapporte à l'organisation faite par cet individu des connaissances qu'il possède déjà sur un sujet. Le champ de représentation permet le décodage des informations ultérieures et il varie d'un individu à l'autre selon son appartenance idéologique.

Par exemple, un intervenant social guidé par ses valeurs personnelles ou sociales peut considérer inconcevable de retirer un enfant de son milieu familial. Dans un contexte de protection de la jeunesse, cet intervenant pourrait développer une image de la compétence parentale l'amenant à être plus tolérant par rapport aux situations de compromission et, par conséquent, plus réticent à retirer l'enfant de son milieu familial.

1.3.2 Par quels mécanismes s'élabore et fonctionne une RS?

Le processus de construction d'une RS comporte deux éléments : l'objectivation et l'ancrage. L'un tend à opérer le passage d'éléments abstraits et théoriques à des images concrètes, l'autre à intégrer l'objet représenté dans un système de pensée préexistant. Ces deux mécanismes montrent comment le social transforme un objet, une information ou un événement en représentation, mais aussi la façon dont cette représentation transforme le social.

L'**objectivation** réfère au processus par lequel les membres d'un groupe définissent l'objet de la représentation, ce qu'ils retiennent de l'information scientifique et technique diffusée, en l'exposant au filtre de leurs croyances et de leurs valeurs. Ce processus se déroule en trois étapes :

1. sélection et décontextualisation : tri des informations en fonction de critères culturels et de représentations existantes;
2. formation d'un schéma figuratif : un agencement des éléments d'information qui implique une omission des éléments qui ne vont pas dans le sens de l'idée qu'on se fait de l'objet;
3. naturalisation : les éléments du noyau figuratif deviennent des éléments de la réalité. Le noyau figuratif prend un statut d'évidence et devient la réalité même pour le groupe considéré. C'est autour de ce noyau que se construit l'ensemble de la RS.

Selon Clémence et Lorenzi-Cioldi (1996), le processus d'objectivation entraîne une forme de « pensée commune », qui est le produit final de la transformation. L'ancrage attribue, de son côté, une fonctionnalité à la représentation (Herzlich, 1972). Sa fonction première est de rendre les éléments objectivés utilisables dans le quotidien à la suite d'un enracinement social qui leur confère une signification spécifique (Jodelet, 1992). Ainsi, l'ancrage insère la représentation dans les systèmes de pensée déjà existants en proposant un mode de classement.

Selon Jodelet (1984, p. 376), « le système de représentation fournit les cadres, les repères par lesquels l'ancrage va classer dans le familier et expliquer d'une façon familière ».

Saviez-vous que...

Selon Abric (2011), les RS remplissent quatre fonctions dans les pratiques et les dynamiques de relations :

- Une **fonction de savoir** permettant de comprendre et d'expliquer la réalité. L'individu peut ainsi acquérir des connaissances et les intégrer en tenant compte de ses valeurs dans un cadre de référence qui lui est propre.
- Une **fonction identitaire** permettant la sauvegarde de la spécificité des groupes et d'en définir l'identité. Cette fonction, qui consiste à situer les individus et les groupes dans un champ social, occupe une place importante dans les processus de comparaison sociale et permet aux individus de sauvegarder l'image positive de leur groupe d'appartenance.
- Une **fonction d'orientation** permettant de guider les comportements et les pratiques. Les représentations guident l'action. Elles ne suivent pas et ne dépendent pas du déroulement des interactions. Au contraire, elles les précèdent et les déterminent.
- Une **fonction justificatrice** permettant de justifier les prises de position et les comportements a posteriori. Les RS occupent donc une place en amont et en aval de l'action.

Parmi les nombreuses fonctions associées aux RS, Abric (2011) souligne que leur fonction principale est de rendre familier ce qui est inconnu. Cette fonction implique que l'individu effectue une opération de redéfinition afin de rendre l'objet plus compréhensible, pertinent et compatible avec le système du groupe auquel il appartient.

2. Les méthodes de collecte de données utilisées dans l'étude des RS

2.1 Les méthodes de recueil plus « classique »

Bien qu'elles ne soient pas spécifiques à l'étude des RS, certaines méthodes de collecte de données sont utilisées afin de recueillir le contenu d'une RS :

- les méthodes centrées sur le discours, sous forme orale ou écrite;
- les méthodes centrées sur l'étude de documents.

2.1.1 Les méthodes centrées sur le discours

a) L'entretien semi-directif

L'entretien est indispensable à toute étude portant sur les représentations (Abric, 2011). Généralement semi-directif, il peut être utilisé comme instrument principal, complémentaire (dans un dispositif de collecte des représentations qui comprend d'autres techniques) ou exploratoire (pour permettre au chercheur de se familiariser avec un univers de représentations ou un milieu en interpellant des individus bien informés sur la population étudiée) (Moliner et coll., 2002).

Par exemple, l'étude de Parent et coll. (2008), portant sur les RS de l'engagement parental du beau-père chez les différents membres de familles recomposées, a utilisé la technique de l'entretien. Pour ce faire, la chercheuse a conduit des entrevues avec huit mères, douze beaux-pères et neuf pères. De nature exploratoire, l'étude visait à comprendre comment les adultes dans ces familles conçoivent le rôle des beaux-pères auprès des enfants et à approfondir les dimensions de l'engagement parental des beaux-pères.

Un entretien exploratoire peut également permettre une première identification de la représentation étudiée : le chercheur élabore des hypothèses qu'il resoumettra par la suite à une population (Beaud et Pialoux, 1999; Moliner et coll., 2002). Soulignons que l'entretien exploratoire peut être utile à une première phase de l'étude pour identifier des indicateurs qui permettront de construire un questionnaire qui sera soumis à une population élargie, dans une deuxième phase (Moliner, 1996; Rouquette et Rateau, 1998; Singéry, 1994).

Dix à quinze entretiens sont généralement suffisants pour atteindre les objectifs poursuivis par une démarche exploratoire. Lorsque l'entretien est utilisé comme instrument principal, voire le seul mode d'étude des RS, un nombre beaucoup plus important d'entretiens s'avère cependant nécessaire (Moliner et coll., 2002). Le principe de saturation des données peut alors être appliqué.

Bien que déjà utilisé durant la Seconde Guerre mondiale (Krueger, 1994), le recours aux groupes de discussion (*focus groups*) en psychologie sociale est plus récent (Valence, 2010). Ce type d'entretien permet, entre autres, de recueillir les contenus représentationnels et peut s'avérer utile dans les recherches exploratoires pour générer de nouvelles hypothèses de travail et relever les représentations des participants (Kitzinger, Markova et Kalampalikis, 2004; Neuman, 1997; Simard, 1989). Selon Tyrik et Macek (2002), les participants ont tendance à affirmer des opinions divergentes au début de la discussion, mais ils recherchent par la suite un dénominateur commun pour les différents avis exprimés. Cette démarche est intéressante parce qu'elle permet la transmission collective de l'expérience des membres du groupe par rapport à l'objet de recherche. Cet échange interactif permet de compléter le matériel recueilli par le biais d'entretiens classiques ou de questionnaires (Valence, 2010).

Avantages de l'entretien semi-directif

- *Accède in vivo aux RS d'un groupe ou d'une communauté, telles qu'elles existent au moment de l'étude.*
- *Permet de maîtriser, dans une certaine mesure, le discours de l'interviewé.*

Limites de l'entretien semi-directif

- *Entrave la production d'une expression libre et spontanée lorsque la personne interrogée ne maîtrise pas certaines règles d'énonciation (ex. : avec des enfants, des personnes atteintes d'une déficience intellectuelle, des personnes immigrantes qui ne maîtrisent pas bien la langue).*
- *Favorise, chez l'interviewé, l'utilisation de mécanismes psychologiques, cognitifs et sociaux (rationalisation, scotomisation, contrôle, obligation de cohérence, etc.).*
- *Influence le discours du participant par le contexte, les objectifs perçus, le statut de l'intervieweur.*
- *Difficile de tenir compte du contexte dans l'analyse.*
- *Laisse une grande place à la subjectivité du chercheur dans l'analyse du contenu.*
- *Permet rarement d'accéder directement à l'organisation et à la structure interne de la représentation.*

b) Le questionnaire « classique »

Le terme « classique » renvoie au fait que ce type de questionnaire n'est pas spécifiquement adapté à l'étude des RS. Souvent basés sur les modèles des échelles d'attitudes de type Likert, les questionnaires demandent aux répondants de prendre position sur une liste d'énoncés élaborés dans une phase préalable de la recherche afin de préciser le contenu de la représentation (Moliner et coll., 2002). Le participant dispose, pour chaque énoncé ou item, d'une échelle de réponses comportant plusieurs intervalles. On lui demande d'exprimer son degré d'accord/désaccord ou d'indiquer le degré de pertinence/non-pertinence, ou encore d'estimer son importance pour décrire l'objet. Cette procédure permet d'obtenir des données quantitatives sur lesquelles le chercheur peut appliquer des méthodes d'analyse descriptive permettant de « repérer l'organisation des réponses, de mettre en évidence les facteurs explicatifs ou discriminants dans une population ou entre des populations, de situer les positions respectives des groupes étudiés par rapport à ces axes explicatifs » (Moliner et coll. 2002, p. 118).

Avantages du questionnaire « classique »

- Facile d'utilisation, ce qui permet une passation à de larges ensembles d'individus.
- Permet, avec la standardisation, de réduire les risques subjectifs d'une collecte et les variations interindividuelles dans l'expression des participants.
- Permet plus facilement de procéder à des analyses quantitatives afin de repérer l'organisation des réponses.

Limites du questionnaire « classique »

- Limite l'expression des individus aux strictes interrogations qui lui sont proposées.
- Nécessite des connaissances préalables sur l'objet d'étude.
- Nécessite l'emploi d'outils statistiques qui peuvent se révéler relativement complexes.
- Difficile de choisir et de formuler les questions.

c) Les vignettes cliniques et les situations de résolution de problèmes

Les vignettes cliniques

Les vignettes cliniques (ou méthode des cas) exposent la personne interrogée à une situation fictive aussi réaliste que possible. Il s'agit, le plus souvent, d'une description, d'environ une page, présentée sous forme de texte. Il existe deux formes d'application : individuelle ou collective. Sous la forme individuelle, la lecture d'un cas est proposée à une seule personne par le chercheur qui donne un cadre d'expression des représentations au moyen d'une consigne. Sous une forme collective, un cas est proposé à chacune des personnes d'un groupe; une consigne est ensuite présentée au groupe qui est invité à réagir collectivement (Moliner et coll., 2002).

Cette technique a été utilisée dans le domaine de la protection de la jeunesse afin d'étudier les représentations des professionnels qui interviennent lors de placements d'enfants et d'adolescents (Bonte et Cohen-Scali, 2000).

Exemple de vignette clinique

La situation d'Antoine

Cet enfant est décrit comme perturbé sur le plan scolaire et présente des comportements asociaux. Il vit des relations familiales très difficiles et a connu de nombreuses ruptures. À la suite de la lecture de la vignette, le chercheur demande à des intervenants regroupés par profession (éducateurs et travailleurs sociaux) et par institution de s'exprimer sur le type de mesure à appliquer en justifiant leur opinion en lien avec les besoins et les difficultés d'Antoine. L'analyse des entretiens de groupe a permis de dégager les contenus des représentations du danger, de l'adolescence et du placement.

Les travaux d'Abner (1992, 1996) posent un regard intéressant sur les représentations de différents professionnels interpellés en matière de maltraitance. À l'aide de vignettes présentant des situations d'enfants maltraités, cet auteur a d'abord exploré les représentations d'étudiants provenant de différentes disciplines telles que le droit, le travail social, le journalisme, l'éducation et les sciences infirmières. Cette recherche a démontré que les étudiants en droit tendent à associer un niveau de gravité moins élevé aux situations de maltraitance que les étudiants des autres disciplines (Abner, 1992). Dans un deuxième temps, la même démarche de recherche a été entreprise auprès de 395 professionnels travaillant auprès d'enfants maltraités (Abner, 1996). Les résultats de cette étude indiquent que les professeurs, les journalistes et les travailleurs sociaux jugent la gravité des situations de maltraitance présentées plus sévèrement, alors que les psychologues et les avocats jettent un regard moins sévère sur ce type de situations.

Les situations de résolution de problèmes

Dans le cas des situations de résolution de problèmes, on applique le même cadre que les vignettes cliniques, mais les situations proposées sont beaucoup plus éloignées de la réalité, sous un mode plus symbolique et ludique (Moliner et coll., 2002).

Cette technique a été utilisée lors d'une étude européenne sur les RS du pays d'origine, chez des enfants et adolescents de cinq pays d'Europe (De Rosa et Bombi, 1999). Une première étape de l'étude visait à évaluer la connaissance que les jeunes avaient de leur propre pays. Pour cela, une carte muette était proposée et les enfants devaient localiser des pays et leur capitale. On leur demandait ensuite d'attribuer des drapeaux aux pays, de nommer des personnages célèbres et des monuments associés à chacun. Une seconde étape visait à mettre en évidence les identifications subjectives et les évaluations des participants concernant leur pays et les autres pays. Ils devaient alors réaliser une tâche d'attribution de qualités contrastantes (ex. : amical/intelligent) et effectuer des évaluations pour chaque pays.

Avantages des vignettes cliniques et des situations de résolution de problèmes

- *Permet de recueillir des données riches et pertinentes puisque les instruments sont spécialement conçus pour répondre aux objectifs de la recherche.*

Limites des vignettes cliniques et des situations de résolution de problèmes

- *Nécessite un choix minutieux du « cas » ou du « problème » présenté.*
- *Entraîne souvent des coûts importants en termes de temps et d'investissements sur le terrain.*

d) Les dessins et les supports graphiques

Les images peuvent non seulement servir de support à des associations, des réflexions et des opinions, mais elles peuvent également être vues comme des expressions de représentations (Moliner et coll., 2002).

D'une part, le dessin est une technique principalement utilisée dans le cadre de recherches qui portent sur des populations ayant des difficultés à s'approprier les modes de collecte plus habituels (entretiens et questionnaires), telles que les enfants, les personnes qui ne maîtrisent pas bien la langue d'usage et les déficients intellectuels. Il devient souvent le prétexte pour faire verbaliser les participants. L'analyse ne porte pas sur le dessin lui-même, mais sur ce que le participant exprime à travers le dessin. Par exemple, pour connaître la RS que les enfants ont de la grand-parentalité, on demande à l'enfant de dessiner un grand-père ou une grand-mère et on l'invite ensuite à commenter son dessin (Mietkiewicz, 2005; Mietkiewicz et Wieder, 2005).

La technique des planches inductrices consiste, pour sa part, à présenter aux participants une série de dessins élaborés par le chercheur sur des thèmes issus d'une étude exploratoire et à leur demander de s'exprimer librement à partir de la planche proposée (Abric, 2011). Elle facilite l'expression en proposant une série de dessins ou de symbolisations que le chercheur fait ensuite commenter (Seca, 2001). Cette technique est notamment utilisée lorsque la dimension non verbale est essentielle.

De façon générale, les techniques qui impliquent des dessins et des graphiques comprennent trois étapes : la production d'un dessin (ou d'une série de dessins) par le chercheur ou le participant, la verbalisation des participants à partir de ces dessins et une analyse qualitative et quantitative des contenus imagés et des expressions verbales s'y rapportant (Abric, 2011; Seca, 2001).

Avantages des dessins et des supports graphiques

- Met en évidence des éléments constitutifs de la représentation.
- Facilite l'accès à la signification centrale de la représentation produite.
- Permet le repérage du contenu des RS et la formulation d'hypothèses sur les éléments centraux.

Limites des dessins et des supports graphiques

- Laisse une large place à l'interprétation.
- Nécessite des qualifications pour l'interprétation de dessins (ex. : psychologues).

2.1.2 Les méthodes centrées sur l'étude de documents

Pour une analyse documentaire, le chercheur choisit le type de textes qui feront partie du corpus étudié (ex. : journaux, témoignages, archives historiques, comptes rendus divers). Des corpus textuels plus complets ou formalisés (ex. : dictionnaires, encyclopédies, résumés de jugements) peuvent également être utilisés.

Les articles de presse peuvent se révéler un outil intéressant lorsque l'objet de RS est en émergence. Elle permet d'observer la « décentralisation argumentative », un phénomène qui apparaît dans la phase d'émergence des représentations et qui correspond au fait de « choisir un cadre de raisonnement préexistant qui sert de contexte au nouvel objet de représentation » (Moliner et coll., 2002, p. 45).

Les documents institutionnels produits par des organismes publics ou privés constituent également une source d'information intéressante (ex. : comptes rendus de réunions, rapports, dossiers). À titre d'exemple, mentionnons l'étude de Cohen-Scali (1998, dans Moliner et coll., 2002), qui a examiné les représentations et les pratiques de placement d'enfants à partir de l'évolution des rapports rédigés par les travailleurs sociaux sur les jeunes qui avaient été retirés de leur famille. Cette analyse, qui a porté sur une période de dix ans, s'est révélée très pertinente pour cerner les univers psychosociaux des professionnels.

Avantages des méthodes centrées sur l'étude de documents

- *Donne accès à des informations naturelles et spontanées qui sont produites en dehors de l'intervention du chercheur.*
- *Informe le chercheur sur le contexte de l'expression des représentations et permet certaines comparaisons.*
- *Permet de cerner l'évolution des représentations dans le temps.*

Limites des méthodes centrées sur l'étude de documents

- *Lourdeur et complexité liée au choix et à la collecte des documents à analyser.*
- *L'auteur du document doit appartenir au groupe étudié ou rapporter les opinions de ce groupe.*

2.2 Les méthodes de recueil spécifiquement développées pour l'étude des RS

La théorie du noyau central a donné naissance à plusieurs méthodes de collecte de données qui ont été spécifiquement élaborées pour étudier le contenu, l'organisation et l'orientation des RS (Abric, 2011; Valence, 2010). La présente section s'intéresse plus particulièrement à trois grands groupes de méthodes :

- les méthodes associatives;
- les questionnaires d'identification du noyau central;
- les méthodes de recherche de la zone muette.

2.2.1 Les méthodes associatives

Selon Flament et Rouquette (2003, p. 58), le principe de toutes les procédures associatives consiste à « faire établir (ou à rendre manifeste) un lien entre un inducteur et un induit ». Le plus souvent, l'inducteur prend la forme d'un mot, d'une courte phrase ou d'une expression. Cette section du document présente les trois principales techniques associatives : l'association libre, la carte associative et le réseau associatif.

a) L'association libre

Bien que cette technique ne soit pas spécifique à l'étude des RS, l'association libre est utilisée dans de nombreuses recherches qui portent sur des objets représentationnels et a donné naissance à plusieurs techniques complémentaires qui, elles, visent plus particulièrement à explorer le contenu et à repérer le noyau central d'une RS. Avant de parler de ces techniques complémentaires, il convient toutefois de décrire en quoi consiste l'association libre.

Qu'est-ce que l'association libre?

L'association libre permet de réduire les difficultés associées à la technique de l'entretien. En effet, les auteurs s'entendent pour dire que le caractère spontané de cette technique permet d'accéder beaucoup plus facilement et rapidement aux éléments qui constituent l'univers sémantique de l'objet étudié (Abric, 2011; Seca, 2001).

L'association libre se rapporte à l'existence de liens (lexicaux, synonymiques, analogiques ou référentiels) entre un mot inducteur et sa représentation; une question est posée au participant; celle-ci l'amène à dire ou écrire, sans réfléchir trop longtemps, tous les mots, désignations, expressions ou adjectifs qui lui viennent à l'esprit concernant le terme stimulus ou inducteur (Seca, 2001). Pour chaque mot inducteur et pour chaque participant, on obtient un ou plusieurs mots induits qui font l'objet d'une analyse de contenu ou d'un traitement statistique. Lorsqu'il n'y a pas de contrainte explicite contenue dans la consigne, on parle d'association libre; dans le cas contraire, on parle d'association restreinte.

L'association libre n'oppose aucune contrainte aux répondants; à partir du mot inducteur, ils ont le loisir de produire n'importe quel type d'association (induits). On parle d'association simple lorsqu'on recueille une seule réponse (un seul induit) par personne interrogée, par opposition à l'association libre continuée qui accepte plusieurs induits.

Afin d'homogénéiser les productions des participants et d'en faciliter le traitement ultérieur, des critères quantitatifs (nombre) ou qualitatifs (contrainte) peuvent être ajoutés (Flament et Rouquette, 2003). On peut fixer le nombre de réponses retenues pour chaque participant afin d'homogénéiser les productions au sein du groupe. Ce nombre peut être déterminé à l'avance (trois à cinq réponses) ou *a posteriori* si le chercheur décide après coup de retenir les trois ou cinq premières réponses recueillies (l'analyse nécessite alors que chaque participant ait donné un minimum de trois ou cinq réponses).

Par exemple, la technique de l'association restreinte continuée a été utilisée par Beaumier (2011), dans son mémoire de maîtrise sur les RS des parents d'accueil concernant leur rôle auprès des enfants et leur famille. Pour ce faire, elle a interrogé 10 parents d'accueil par entrevues individuelles semi-dirigées. Avant d'amorcer l'entrevue, elle a demandé à chaque répondant de lui dire spontanément les cinq mots qui leur venaient à l'esprit en lien avec l'expression inductrice « rôles du parent d'accueil ». Cette technique lui a permis de cerner l'image spontanée que les participants avaient à l'esprit en pensant à leur rôle en tant que parents d'accueil. Les résultats suggèrent que la majorité des parents d'accueil interrogés associent spontanément leur rôle au fait de répondre aux besoins des enfants qu'ils accueillent, en accordant une importance particulière à la dimension affective.

Le chercheur peut aussi formuler une contrainte explicite concernant la formulation des réponses : une contrainte grammaticale (ex. : répondez par des adjectifs, des verbes ou des noms), une contrainte sémantique (ex. : répondez par un sens opposé, un terme désignant un sentiment) ou encore une contrainte d'imputation ou de substitution (ex. : répondez comme le ferait selon vous telle personne ou telle catégorie de personnes) (Flament et Rouquette, 2003). L'utilisation de ces deux critères amène Flament et Rouquette (2003, p. 60) à présenter quatre techniques d'association qu'ils résument à l'aide du tableau suivant.

Association libre simple :

un seul induit,
sans contrainte de production

Association restreinte simple :

un seul induit,
avec contrainte de production

Association libre continuée :

plusieurs induits,
sans contrainte de production

Association restreinte continuée :

plusieurs induits,
avec contrainte de production

Deux techniques associatives particulières sont également utilisées : l'association forcée et l'association en phrase (Flament et Rouquette, 2003).

L'association forcée consiste à présenter au participant un ensemble de termes, par exemple une douzaine, parmi lesquels la réponse doit être choisie. L'intérêt de cette technique est de pouvoir contrôler strictement l'éventail des réponses possibles, aussi bien en nombre qu'en contenu. Toutefois, la composition *a priori* de la liste est susceptible d'introduire des biais, soit par induction (présence de certains termes), soit par élimination (absence d'autres termes).

L'association en phrase consiste à présenter un énoncé comportant une lacune que le répondant doit palier, soit librement, soit en choisissant sa réponse dans une liste qui lui est proposée. Par exemple, dans une étude sur les RS de diverses professions (Stewart, 2000, dans Flament et Rouquette, 2003), on a utilisé des énoncés tels que « une infirmière appartient à x », « un directeur de banque agit sur y », « un policier est toujours caractérisé par z ». Les participants devaient ensuite remplacer les variables x, y et z par un terme de leur choix.

Une autre technique d'étude des RS par association libre consiste à interroger des dictionnaires (Lahlou, 2003), qui sont une source de choix, car ils contiennent des informations explicites, pédagogiques et directement utilisables par des outils d'analyse textuelle. Ils sont aussi largement faciles d'accès et datés, ce qui permet des analyses comparatives à l'aide d'un logiciel d'analyse de données textuelles capable de produire des classifications. La constitution d'un corpus, dans le cas d'un dictionnaire numérique, prend environ deux jours, alors que l'analyse proprement dite s'étend sur quelques jours. Il s'agit donc d'une technique d'exploration rapide. Le principe de cette technique est de considérer le dictionnaire comme un « sujet collectif » que l'on interroge par association libre, comme si le dictionnaire était un « porte-parole de notre culture » (Lahlou, 2003, p. 42). Parmi les avantages de cette technique, mentionnons sa facilité d'accès, sa rapidité et son caractère économique. Cependant, l'investigation par dictionnaire ne peut pas se substituer à celle de sujets vivants, qui ont l'avantage de pouvoir expliciter leurs réponses. Il peut néanmoins être intéressant d'amorcer une recherche par exploration à l'aide du dictionnaire afin de se familiariser avec l'objet d'étude et de préparer la suite de la recherche.

Un exemple concret de cette technique est donné par Lahlou (2003), qui a utilisé le dictionnaire Le Robert (édition de 1991) et le logiciel Alceste pour étudier les RS associées au terme « manger ». Dans la définition détaillée du mot « manger », tous les mots importants renvoyant à d'autres définitions ont été retenus, ainsi que la liste des synonymes ou analogues (ex. : absorber, avaler, dévorer, etc.).

Une fois les listes de mots recueillies, la technique de l'association libre demande un travail d'analyse afin de mieux connaître la nature et la structure des associations. Ce travail d'analyse peut s'inscrire dans une approche de type :

- **sémantique** (significations véhiculées par les termes induits);
- **lexicale** (nature des termes cités, fluidité verbale et proportion de termes différents par rapport au total de termes induits);
- **thématique** (création d'ensembles catégoriels permettant de classer les termes induits par thèmes et sous-thèmes).

Cette dernière approche permet un traitement quantitatif visant à calculer la fréquence des termes, leur cooccurrence, leur dispersion ainsi que les relations d'opposition ou de conjonction qu'ils entretiennent (Seca, 2001).

b) Les techniques complémentaires à l'association libre

En complément à l'association libre, certaines techniques ont été développées afin de repérer des éléments représentationnels (Valence, 2010). Grize, Vergès et Silem (1987, dans Abric, 2003), ainsi que Vergès (1992) ont développé un mode de calcul permettant de décrire la structure d'une représentation : l'évocation hiérarchisée. Aussi connue sous le nom d'analyse prototypique et catégorielle (Valence, 2010), cette méthode propose tout d'abord d'utiliser la technique de l'association libre en appliquant deux indicateurs de hiérarchie : la fréquence d'un item (saillance) et son rang d'application. Une deuxième étape, l'analyse catégorielle, consiste ensuite à regrouper « les termes sémantiquement proches autour de notions prototypiques pour vérifier si les mots les plus fréquents permettent de créer un ensemble de catégories organisées autour d'eux » (Valence, 2010, p. 53). Cette méthode pose cependant un problème important, car elle s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle, lors d'une énonciation libre, les mots et les idées les plus importants sont énoncés en premier. Pour Abric (2003, p. 62-63), ce postulat ne tient pas, car « dans un discours, les choses essentielles n'apparaissent, souvent, qu'après une plus ou moins longue phase d'échauffement, de mise en confiance ou de réduction des mécanismes de défense ». C'est pourquoi Abric (2003) propose de substituer le rang d'apparition par le rang d'importance résultant d'une hiérarchisation effectuée par le participant lui-même, en fonction de l'importance qu'il accorde à chaque terme afin de définir l'objet étudié.

Cette façon de faire a été privilégiée par Beaumier (2011), qui a utilisé deux indicateurs de hiérarchie afin de classer les termes évoqués par les parents d'accueil : leur fréquence et leur rang. Pour obtenir le rang, les parents d'accueil ont dû classer eux-mêmes les cinq rôles qu'ils avaient choisis, du plus au moins important. Ces derniers devaient également qualifier chaque mot comme étant positif ou négatif. Les termes évoqués ont ainsi pu être présentés sous forme de tableau et, pour chacun d'eux, le nombre de parents l'ayant mentionné était précisé, de même que le rang accordé à chaque rôle.

Plus spécifiquement, Abric (1989) a développé une méthode de hiérarchisation des items, les « tris hiérarchiques successifs », qui implique de recueillir, par le biais de la technique de l'association libre, un ensemble d'associations sur l'objet de représentation étudié. Parmi ces termes, le chercheur retient ensuite ceux qui ont été les plus fréquemment produits par les participants. Une deuxième étape de collecte consiste alors à proposer cette liste de termes aux participants sous forme de fiches qui doivent être séparées en deux paquets : les items les plus caractéristiques et les items les moins caractéristiques. Cette opération de hiérarchisation est réalisée par le participant lui-même et répétée jusqu'à l'obtention d'un classement par ordre d'importance de l'ensemble des items proposés (Abric, 2011).

Dans le même sens, Guimelli (1988) a développé la technique des « choix successifs par blocs ». Cette technique implique également une hiérarchisation, par les participants eux-mêmes, des principaux éléments recueillis par le biais de l'association libre dans une première phase de collecte de données. Elle procède aussi par des séries de tris successifs, mais elle se distingue de la précédente par le fait qu'elle attribue un score (sur une échelle variant de +2 à -2) à chaque item (Abric, 2011). Cette façon de procéder permet ensuite de privilégier un traitement quantitatif des données en comparant : « l'importance relative de certains éléments de la représentation dans des groupes différents » (Abric, 2011, p. 93).

Bref, l'association libre est une des principales techniques permettant de recueillir les éléments constitutifs du contenu de la représentation. Il peut arriver que les associations produites dans le cadre de ces recherches soient difficiles à interpréter compte tenu de leur caractère ambigu ou polysémique. Lors d'une procédure d'association, il est impossible pour le chercheur de connaître la nature de l'association que le participant réalise. Il sait que le terme produit est un élément de la représentation, « mais sa signification n'apparaît pas faute de contexte sémantique » (Abric, 2011, p. 84). Il peut alors se poser la question suivante : est-ce une association par similarité, par contraste ou par contiguïté ? Dans un tel contexte, la présence d'un même terme peut avoir des significations radicalement différentes pour les répondants. Afin de réduire cette incertitude, les chercheurs utilisent souvent des techniques complémentaires, telles que la technique de la carte associative et celle du réseau associatif, qui permettent de mieux interpréter les termes produits par les participants.

Saviez-vous que...

Selon De Rosa (1988), l'association serait plus apte à « sonder les noyaux structurels latents des représentations sociales, tandis que des techniques plus structurées, comme le questionnaire, permettraient de relever des dimensions plus périphériques des représentations sociales » (p. 31-32).

c) La carte associative

La carte associative est une technique qui comporte au moins deux étapes (Abric, 2011). Dans un premier temps, des associations libres sont produites par le participant à partir d'un mot inducteur. Après avoir recueilli les associations, le chercheur demande au répondant d'en produire une deuxième série à partir d'un couple de mots comprenant le terme inducteur de départ et chacun des mots qui lui ont été associés. Chacune de ces chaînes associatives est ensuite utilisée pour obtenir de nouvelles associations. Il est préférable d'utiliser la carte associative avec un support papier en inscrivant le terme inducteur au centre. Cette technique a notamment été utilisée dans l'étude des RS de la fonction d'infirmière (Jacobi, 1988). Elle a également été privilégiée en travail social dans le cadre du mémoire de Dufour (2013) sur les RS de la collaboration interprofessionnelle et interorganisationnelle chez des intervenants du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) et du Centre jeunesse de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (voir annexe I).

d) Le réseau associatif

Cette technique comporte quatre étapes (de Rosa, 1995, 2003). Dans un premier temps, le participant dispose d'une feuille au centre de laquelle le mot inducteur est inscrit. À partir de ce mot inducteur, il doit construire un « réseau d'associations » en écrivant tous les termes qui lui viennent à l'esprit (noms ou adjectifs) et en prenant soin de noter leur ordre d'apparition. Une deuxième étape consiste, pour le participant, à regarder de nouveau son réseau d'associations pour y ajouter, s'il le juge nécessaire, de nouvelles connexions entre les mots en utilisant des flèches. À côté de chaque terme produit, le répondant indique ensuite une connotation positive (+), négative (-) ou neutre (0) aux mots. Finalement, il classe les termes produits par ordre d'importance en accordant la valeur « 1 » au mot jugé le plus important.

Les techniques liées à l'association libre comportent plusieurs avantages et limites. En voici une synthèse.

Avantages des techniques liées à l'association libre

- Permet l'émergence d'éléments implicites ou latents qui peuvent être masqués lors d'entretien.
- Facilite l'interprétation du terme par chaque participant en fonction de son cadre de pensée.
- Permet d'accéder au noyau figuratif de la représentation.
- Réduit certaines limites associées à l'entretien.

Limites des techniques liées à l'association libre

- Difficile de choisir des mots inducteurs (qualité des données est tributaire de ce choix).
- Impossible de connaître la nature des liens que le répondant fait entre les termes choisis.
- Difficile à interpréter étant donné le manque de contexte sémantique

2.2.2 Les questionnaires d'identification du noyau central

Si les techniques présentées précédemment permettent de repérer un certain type d'organisation de la RS et, parfois, de mettre en évidence ses éléments centraux, il est possible de pousser plus loin les études sur les RS en vérifiant les résultats obtenus, c'est-à-dire en cherchant à confirmer l'hypothèse du noyau central.

C'est dans cette perspective qu'ont été élaborés différents questionnaires visant à identifier le noyau central d'une RS. La présente section présente donc quatre techniques : 1) la technique de mise en cause du noyau central; 2) la technique d'induction par scénario ambigu; 3) la technique de reconnaissance de l'objet et 4) la technique des schèmes cognitifs de base. Certaines de ces techniques nécessitent plusieurs phases de collecte d'informations pour permettre de repérer les éléments constitutifs de la RS étudiée. Il faut donc parfois prévoir plus d'une rencontre avec les participants.

a) La technique de mise en cause du noyau central

Développée par Moliner (1989, 1993, 1996), la technique de mise en cause du noyau central repose sur l'idée que la RS joue le rôle d'une grille de lecture des situations rencontrées par les répondants. Si aucune information ne vient contredire les hypothèses faites sur la situation, l'individu met en oeuvre sa grille de lecture habituelle pour analyser, agir et communiquer à propos de la situation. Si, au contraire, une ou plusieurs informations viennent contredire les hypothèses initiales, l'individu sera porté à rejeter la grille de lecture initiale pour en adopter une autre, plus conforme aux nouvelles informations. Suivant la théorie du noyau central selon laquelle les éléments centraux d'une représentation ne sont pas négociables (Abric, 2011), cette technique postule que seule la mise en cause des éléments centraux est susceptible de donner lieu à un processus de réfutation. Beaucoup plus souples, les éléments périphériques acceptent la contradiction.

La technique de mise en cause suppose que les éléments constitutifs de la représentation d'un objet ou d'une situation sont connus grâce à une étude préalable. Cette phase exploratoire permet de dresser une liste d'éléments qui peuvent constituer le noyau central de la RS (Abric, 2011). À la lumière de cette liste, le chercheur construit un texte inducteur qui évoque l'objet étudié. Le texte inducteur est ensuite suivi d'une liste d'éléments préalablement recueillis et identifiés comme étant possiblement constitutifs du noyau central de la RS. Pour répondre au principe de mise en cause, ces éléments sont présentés sous leur forme négative et chacun d'eux est suivi d'une échelle de réponses permettant au participant d'indiquer son degré d'accord.

Cette technique a été utilisée par Pleau (2013) dans le cadre d'un mémoire de maîtrise portant sur les RS de l'implication parentale des intervenants oeuvrant en protection de la jeunesse. En entrevue, les intervenants devaient répondre à la question suivante basée sur la technique de l'association libre : « Quels sont les cinq mots ou groupes de mots qui vous viennent en tête lorsqu'il est question d'implication parentale? ». Les réponses ont été catégorisées de manière à repérer les thèmes

récurrents. Afin d'identifier les thèmes les plus centraux, on les a traduits sous forme de propositions que le répondant devait accepter ou rejeter. Voici quelques exemples des propositions soumises aux participants :

Peut-on quand même dire qu'un parent est impliqué...	Oui/Non?
s'il n'est pas présent aux rencontres avec l'intervenant?	
s'il ne fait pas de démarches pour voir son enfant?	
s'il ne se met pas en action?	
s'il ne reconnaît pas ses difficultés?	
s'il n'accepte pas sa part de responsabilité dans la situation?	
s'il ne collabore pas avec l'intervenant?	

Différentes variantes du questionnaire de mise en cause du noyau central peuvent être envisagées; le questionnaire peut décrire une succession de cas (Flament, 1994), demander aux répondants de s'exprimer sur la vraisemblance des cas qu'il décrit (Louche et Moliner, 2001) ou être administré verbalement (Mamontoff, 1996). Peu importe la technique retenue, l'interprétation reste la même : le chercheur considère qu'une caractéristique correspond à un élément central de la RS étudiée lorsque sa mise en cause provoque un taux de réponses négatives avoisinant les 100 % (Moliner et coll., 2002). Dans l'étude de Pleau (2013), le rejet de la première proposition identifiait la « présence aux rencontres » comme un élément central de la représentation puisque sans cet élément, un parent ne pourrait pas être considéré comme impliqué (Abric, 2003).

Avantages de la technique de mise en cause du noyau central

- Permet d'identifier les éléments centraux de la représentation.

Limites de la technique de mise en cause du noyau central

- Nécessite une première phase de recueil afin de repérer les éléments constitutifs de la représentation.
- Difficile de rédiger le scénario ambigu.

b) La technique d'induction par scénario ambigu

La technique d'induction par scénario ambigu (Moliner, 1993) consiste à proposer au participant une description ambiguë de l'objet de représentation étudié. L'ambiguïté du scénario proposé vient du fait qu'il peut aussi bien être présenté comme se référant ou non à l'objet de la RS et, par conséquent,

donner lieu à différents types de description. C'est l'analyse et la comparaison des descriptions qui permettent ensuite au chercheur d'identifier les éléments centraux de la RS.

L'application de la technique d'induction par scénario ambigu nécessite la collecte préalable d'un matériel verbal se rapportant à la RS étudiée. Sur la base de ce matériel, le chercheur construit une description ambiguë de l'objet qui se présente souvent sous la forme d'une courte histoire ou d'un scénario. Ce scénario doit provoquer l'activation de la représentation étudiée chez les participants et doit être suffisamment ambigu pour pouvoir se terminer par l'indication explicite que l'objet décrit est ou n'est pas la RS étudiée. Afin de construire le scénario, le chercheur doit respecter deux règles :

1. ne jamais faire explicitement référence à l'objet étudié;
2. ne pas contenir les caractéristiques dont le chercheur souhaite tester le statut (central ou périphérique).

Dans l'étude de Moliner (1993), le scénario ambigu était le suivant : « Depuis de nombreuses années, Solitec réunit plusieurs dizaines de personnes aux compétences et aux intérêts très divers. Chacune de ces personnes contribue à sa manière au fonctionnement de cette organisation qui est reconnue comme l'une des plus importantes de sa spécialité... ». La fin du scénario varie ensuite en fonction de la version utilisée : Solitec est une entreprise (version A) ou Solitec n'est pas une entreprise (version B).

À partir du scénario ambigu, deux versions du texte sont utilisées : la première est présentée comme se référant à l'objet de représentation, la deuxième comme ne s'y référant pas. Chaque scénario est ensuite soumis à deux groupes de participants (un groupe pour chaque scénario) qui doivent répondre à un questionnaire consistant à demander aux répondants de se prononcer sur les caractéristiques qu'ils attribuent à l'objet décrit dans le scénario, sur une échelle à plusieurs degrés, par exemple, de 1 (caractéristique très peu probable) à 6 (caractéristique très probable). Ce questionnaire est identique dans les deux groupes afin que les différences entre les réponses des deux groupes ne puissent être attribuées qu'à la manière dont se termine le texte ambigu (Moliner et coll., 2002). Voici un exemple de quelques énoncés pouvant être utilisés.

Selon vous, Solitec possède-t-elle les caractéristiques suivantes...	Non 1	2	3	4	5	Oui 6
C'est un lieu de travail ?						
Elle est organisée ?						
Elle produit un bien ou un service ?						
C'est un lieu qui permet l'épanouissement personnel ?						
C'est un lieu de communication et de relations humaines ?						
Elle fait du profit ?						
Elle poursuit des objectifs à long terme ?						

Tableau partiellement tiré de Moliner et coll. (2002, p. 126)

Selon Abric (2011), l'analyse des réponses permet de dégager deux types d'éléments :

1. les éléments correspondant à des caractéristiques choisies indifféremment dans les deux versions du scénario (c'est une entreprise ou ça ne l'est pas) et qui peuvent donc être considérés comme spécifiques de l'objet de RS. Il s'agit des éléments périphériques de la RS.
2. les éléments qui ne sont choisis que dans la version où le scénario fait référence explicitement à l'objet (ex. : c'est une entreprise) et non dans l'autre (ex. : ce n'est pas une entreprise) sont considérés comme étant spécifiques à l'objet de RS étudié et en constituent le noyau central.

Avantages de la technique d'induction par scénario ambigu

- Permet d'identifier les éléments centraux de la représentation et de dissocier ce qui peut être caractéristique de l'objet de ce qui lui est spécifique.
- Facile à mettre en application et à interpréter les résultats, peut être intégré à un questionnaire classique.
- S'utilise avec des populations diverses sur le plan socioculturel.

Limites de la technique d'induction par scénario ambigu

- Difficile de construire un scénario ambigu (peut nécessiter plusieurs prétests).
- Difficile de construire une description ambiguë pour certains objets.
- Nécessite une première phase de recueil afin de repérer les éléments constitutifs de la représentation.

c) La technique de reconnaissance de l'objet

Lorsqu'il est difficile de construire un scénario ambigu ou un questionnaire de mise en cause, la technique de reconnaissance de l'objet peut être utilisée (Abric, 2003). Développée par Abric et Vergès (1994, dans Abric, 2003), cette technique nécessite une première phase de collecte d'informations permettant de repérer les éléments constitutifs de la RS étudiée. Le chercheur propose ensuite chaque élément au participant en lui demandant s'il est « certainement », « peut-être » ou « pas du tout » caractéristique de l'objet.

Par exemple, dans la thèse de doctorat de Pouliot (en cours) portant sur les RS de la compétence parentale chez les intervenants sociaux et les juges qui oeuvrent en contexte de protection de la jeunesse, la technique de reconnaissance de l'objet a été utilisée de la façon suivante :

Collection Devenir chercheurE

2. Les méthodes de collecte de données utilisées dans l'étude des RS

Voici quelques phrases qui définissent des attitudes ou comportements parentaux. Pour chacune de ces phrases, veuillez indiquer parmi les trois possibilités proposées, celle qui vous convient le mieux :

Un parent qui [...]	Est compétent	Il est possible qu'il soit compétent	N'est pas compétent
démontre de l'affection à son enfant			
sait encadrer son enfant et lui imposer des limites et des règles claires et appropriées			
a des problèmes de consommation (drogue / alcool)			
sait chercher de l'aide appropriée lorsqu'il se sent dépassé			
répond aux besoins physiques de son enfant (nourriture, logement, vêtements)			
utilise de la violence pour discipliner son enfant			
a des problèmes de santé mentale			
a de bonnes connaissances sur le développement de l'enfant			

À la lumière de cette démarche, Abric (2003) considère comme centraux les éléments qui, statistiquement, caractérisent « certainement » l'objet. Bien qu'elle ait l'avantage d'être simple et qu'elle donne des résultats intéressants, cette méthode pose toutefois la difficulté de l'interprétation que le chercheur doit faire des résultats obtenus.

Avantages de la technique de reconnaissance de l'objet

- Permet d'identifier les éléments centraux de la représentation en toute simplicité.

Limites de la technique de reconnaissance de l'objet

- Nécessite une première phase de recueil afin de repérer les éléments constitutifs de la représentation.
- Complexe à interpréter et à analyser.

d) La technique des schèmes cognitifs de base

Élaborée par Guimelli et Rouquette (1992), la technique des schèmes cognitifs de base permet d'apporter un éclairage sur les types de relations que les différents éléments d'une RS entretiennent entre eux. Pour ce faire, le chercheur demande d'abord au participant de procéder à une association libre à partir d'un terme inducteur repéré lors d'analyses préalables. Il doit alors, par écrit et le plus rapidement possible, donner trois mots ou expressions qui lui viennent à l'esprit en lien avec le terme inducteur. Le participant est ensuite amené à justifier rapidement ses propres réponses en explicitant les raisons pour lesquelles il les a données. Cette deuxième étape est réalisée de façon écrite, en une ou deux phrases, et pour chacune des trois réponses. Cette étape permet au répondant de prendre conscience – du moins en partie – des déterminants de ses réponses, ce qui facilite la suite de la démarche. La dernière étape consiste à présenter au participant les 28 connecteurs définis dans le modèle des schèmes cognitifs de base. Chaque relation possible entre deux items peut être appelée connecteur, c'est-à-dire un lien cognitif qui est activé pour rendre compte de chaque relation particulière (Moliner et coll., 2002). Ces connecteurs cognitifs sont de plusieurs types (synonymie, opposition, inclusion, évaluation, etc.), mais le modèle élaboré par Guimelli et Rouquette (1992) propose de considérer 28 connecteurs différents, regroupés en cinq familles appelées schèmes cognitifs de base (SCB) : 1) le SCB Lexique (ex. : « signifie la même chose, a le même sens que »), 2) le SCB Voisinage (ex. : « correspond à la même catégorie »), 3) le SCB Composition (ex. : « est une composante, un constituant », 4) le SCB Praxie (ex. : « agit sur » et le 5) SCB Attribution (ex. : « est toujours caractérisé par »). Très succinctement, Seca (2001, p. 124) définit ces cinq familles de la façon suivante :

« Le SCB Lexique renvoie aux relations qui définissent un objet de représentation. Le SCB Voisinage réunit l'ensemble des opérateurs exprimant la relation d'inclusion ou de co-inclusion. Celui de Composition évoque la famille des opérateurs établissant la relation du tout à la partie, de la partie au tout et de la partie à la partie. La grille Praxie définit les opérations liées à la description de l'action. Le SCB Attribution se compose de l'ensemble des opérateurs de jugement faisant correspondre ou non l'attribut du mot associé au stimulus [...] »

Pour chaque famille de SCB, une série de connecteurs sont présentés sous forme d'énoncés contenus dans un questionnaire. Le participant répond trois fois au questionnaire, puisqu'il doit remplir un questionnaire pour chaque mot ou expression identifiés lors de l'association libre réalisée dans de la première étape de la technique (Moliner et coll., 2002).

Avantages de la technique des schèmes cognitifs de base

- Capacité à dépasser le discours : permet de rendre compte des processus qui génèrent le contenu des associations.

Limites de la technique des schèmes cognitifs de base

- *Lourdeur du test en raison de la répétition des questions.*
- *Nécessite des aptitudes intellectuelles chez les participants étant donné l'abstraction des questions.*

SCB	Connecteurs associés
Lexique	1. A est équivalent à B
	2. A est l'opposé de B
	3. A se définit par B
Voisinage	4. A inclut B
	5. A est inclus dans B
	6. A et B sont co-inclus
Composition	7. A est une composante de B
	8. A a pour composante B
	9. B est une autre composante de A
Praxie	10. A est l'acteur de l'action B
	11. A est l'acteur qui agit sur B
	12. A est l'acteur de l'action qui utilise l'outil B
	13. A est une action de B
	14. A est l'action qui porte sur B
	15. Pour l'action de A, on utilise B
	16. A est l'objet sur lequel agit l'acteur B
	17. A est l'objet de l'action B
	18. A est l'objet sur lequel s'applique B
	19. A est l'outil qu'utilise B
	20. A est l'outil qui sert à faire l'action B
	21. A est l'outil qui sert à agir sur l'objet B
Attribution	22. A se caractérise par B
	23. A a souvent B comme attribut
	24. A peut occasionnellement avoir B comme attribut
	25. A est une caractéristique normative de B
	26. A est une caractéristique évaluative de B
	27. A est un résultat de B
	28. A implique B

2.2.3 Les méthodes de recherche de la zone muette des RS

Certains éléments de la RS échappent aux méthodes traditionnelles. Abric (2003, p. 75) fait référence à ces éléments en parlant de la « zone muette », qui constitue la « face cachée et non avouable de la représentation ». Cette zone muette concerne surtout les éléments contre-normatifs, ces derniers n'étant pas produits par le répondant puisqu'ils marquent un écart par rapport aux normes. Cette pression normative trouve son origine dans deux éléments de la situation : le participant et son groupe de référence. Afin de réduire cette pression normative et de faciliter la verbalisation de la zone muette de la RS, Abric (2003) propose deux outils : la « technique de substitution », qui vise à réduire la pression normative en diminuant le niveau d'implication du répondant et la « technique de décontextualisation normative », qui a pour but de réduire la pression normative en plaçant le répondant dans un contexte éloigné de son groupe de référence.

a) La technique de substitution

La technique de substitution permet à des répondants qui ont du mal à assumer certaines de leurs idées de les exprimer en les attribuant à d'autres (Abric, 2003). Ainsi, après avoir demandé au participant son avis sur un thème, le chercheur lui demande de répondre comme le ferait une autre personne interrogée sur le même thème. Il est cependant essentiel que cette autre personne appartienne au même groupe que le répondant. Selon Abric (2003), son niveau d'implication peut toutefois varier du groupe d'appartenance le plus proche (ex. : les intervenants sociaux en protection de la jeunesse pour un intervenant en protection de la jeunesse) à d'autres plus éloignés (ex. : les professionnels de la relation d'aide ou les Québécois).

Dans une étude, on a demandé aux répondants d'associer cinq mots au terme « Gitans » et de verbaliser ensuite les cinq mots que donneraient, à leur avis, les « Français en général » (Guimelli et Deschamps, 2000). L'analyse des résultats de cette étude montre qu'en situation normale, le noyau central est constitué de trois éléments qui donnent une signification positive à la RS : « nomades », « famille » et « musique ». En contexte de substitution, on note ces mêmes trois éléments dans le noyau, mais également la présence du terme « voleurs ». Ce terme, qui a une connotation négative, devient même le terme le plus fréquemment cité en contexte de substitution.

« Tout se passe comme si le contexte de substitution permettait aux sujets d'exprimer les réponses que, probablement, ils jugent comme mal acceptées socialement ou encore comme susceptibles de mettre en cause des valeurs morales ou des normes sociales valorisées par leur groupe d'appartenance, voire de façon plus générale, dans la société » (Deschamps et Guimelli, 2001).

Cette technique a cependant le défaut d'être très interprétative. Abric (2003, p. 78) émet d'ailleurs une réserve importante quant à l'utilisation de cette technique en affirmant que « rien n'empêche de penser que ce que les sujets produisent en substitution concerne bien la représentation qu'ils se font du groupe de référence qu'on leur propose et non la zone muette de leur propre représentation ».

Avantages de la technique de substitution

- Permet d'identifier les éléments centraux de la représentation en réduisant la pression normative par la diminution du niveau d'implication du répondant.

Limites de la technique de substitution

- Peut produire en substitution des éléments qui concernent la représentation du groupe de référence et non la zone muette de la représentation du répondant.

b) La technique de « décontextualisation normative »

Considérant l'importante réserve concernant la technique de substitution, Abric (2003) a élaboré la technique de la « décontextualisation normative ». Cette technique soutient l'idée que la pression normative exercée sur le participant à une recherche risque d'être plus forte lorsqu'il s'adresse à une personne de son groupe d'appartenance (avec qui il partage les mêmes valeurs). La technique postule qu'il lui sera, par contre, plus facile d'exprimer des idées contre-normatives par rapport à une personne qui ne partage pas son système de références. Pour illustrer cette technique, Abric (2003) prend l'exemple d'une recherche sur la RS du « Maghrébin » chez les étudiants en lettres d'une université française. L'étude cherche à montrer que cette représentation peut différer selon qu'elle soit exprimée en contexte normatif ou dans le cadre de « décontextualisation normative ». Dans le contexte normatif, les chercheurs se présentent comme appartenant à un groupe à proximité des participants, c'est-à-dire comme des étudiants en lettres. Dans le cadre de la « décontextualisation normative », les chercheurs se positionnent comme appartenant à un groupe à proximité des participants, mais perçu comme ne partageant pas les mêmes valeurs (des étudiants de la faculté de droit). Partant du principe que les étudiants en lettres sont perçus comme plus ouverts et tolérants aux différences ethniques, Abric (2003) a émis l'hypothèse que ces derniers auraient plus de facilité à émettre des idées qui s'écartent de la norme lorsqu'ils discutent avec des étudiants en droit. Dans le contexte normatif, les étudiants en lettres répondent de façon conforme aux valeurs dominantes de leur groupe en associant des termes largement positifs à l'objet étudié (Maghrébins). Ainsi, le terme chaleureux se retrouve dans le noyau central et, en périphérie, l'idée que « l'on ne veut pas les intégrer ». Par contre, lorsqu'ils s'adressent à des étudiants en droit (décontextualisation normative), ces mêmes répondants produisent une représentation sensiblement différente du « Maghrébin » ; la délinquance fait alors partie du noyau central et, en périphérie, on retrouve l'idée qu'ils « ne veulent pas s'intégrer ». Finalement, Abric (2003) note que les étudiants rencontrés produisent plus d'attributs négatifs associés au terme « Maghrébin » lors de la « décontextualisation normative » qu'en « situation normale ». Une réserve au sujet de cette technique : la désirabilité sociale qui peut teinter les réponses du participant, ce dernier pouvant être tenté de répondre conformément aux valeurs du groupe auquel le chercheur appartient.

Avantages de la technique de décontextualisation normative

- Permet de formuler une hypothèse sur la zone muette des représentations en réduisant la pression normative.

Limites de la technique de décontextualisation normative

- Peut être affectée par la désirabilité sociale des répondants; les participants peuvent être tentés de répondre conformément aux valeurs du groupe auquel le chercheur appartient.

Bref, une diversité de techniques existe afin d'étudier les RS. À cet égard, la pertinence d'une pluriméthodologie dans l'étude des RS est de plus en plus préconisée (Abric, 2011), car « il n'existe pas de bonne méthode unique » afin de les étudier (Moliner et coll., 2002, p. 139). C'est d'ailleurs ce que l'approche monographique propose, en étudiant de façon détaillée un objet de RS par l'utilisation de plusieurs techniques de construction des données (observation, participation plus ou moins périphérique aux pratiques, passation de questionnaires, étude de documents et entretiens) (Abric, 2011). Inspirée des méthodes issues de l'anthropologie, cette approche « permet de recueillir le contenu d'une représentation sociale, de la référer directement à son contexte et d'étudier ses relations avec les pratiques sociales mises en oeuvre par le groupe » (Abric, 2011, p. 80). Par contre, la diversité des techniques qu'elle regroupe fait en sorte que l'approche monographique est la méthode la plus longue et la plus difficile à mettre en oeuvre pour étudier les RS (Abric, 2011). Sans s'inscrire dans une approche monographique, il est toutefois possible de compenser ou de réduire les limites associées à certaines techniques par l'utilisation de techniques complémentaires. Par exemple, certaines limites sont généralement associées à l'entretien lorsque cette technique est utilisée seule dans l'étude du contenu d'une RS. Mais le fait de coupler l'entretien avec une technique associative permet d'en réduire les écueils.

Conclusion

Dans les communautés scientifiques, l'utilisation du cadre de référence des RS ne fait pas l'unanimité. Les critiques souvent avancées à son sujet concernent l'absence de définition concrète des RS, de même que de méthodologie adaptée afin de les étudier (Farr, 1991). Pourtant, au cours des dernières décennies, plusieurs travaux ont permis de clarifier ce que l'on entend par RS, tout en développant des méthodes spécifiques afin de les étudier. Il importe donc, avant de se lancer dans l'étude des RS, de bien connaître les aspects théoriques et méthodologiques qui y sont liés.

À cette fin, le présent document a, tout d'abord, tenté de répondre aux multiples questions qui se posent aux étudiants et aux chercheurs intéressés à inscrire leurs travaux dans ce champ de recherche : qu'est-ce qu'une RS? Quelles sont les conditions d'existence d'un objet de RS? Quel est le contenu d'une RS? Par quels mécanismes s'élabore et fonctionne une RS? Quelles sont les fonctions des RS? Ces questionnements permettent une meilleure compréhension de ce cadre de référence complexe, dont la pertinence est de plus en plus reconnue en sciences humaines.

Dans un deuxième temps, différentes méthodes de collecte de données utilisées dans l'étude des RS ont été présentées dans ce document. Certaines méthodes plus « classiques », centrées sur le discours ou l'étude de documents, ont été brièvement présentées. Bien que ces méthodes n'aient pas été spécifiquement développées pour l'étude des RS, certaines d'entre elles, comme l'entretien semi-directif et le questionnaire, sont largement utilisées pour appréhender des objets représentationnels. D'autres méthodes ont aussi été développées, plus récemment, et proposent d'utiliser différents supports visuels ou auditifs (ex. : dessins, graphiques, vignettes cliniques) afin d'accéder aux RS de certains groupes (ex. : enfants, intervenants). Ces méthodes sont généralement utilisées pour explorer le contenu des RS, lorsque l'objet de recherche demeure encore peu documenté. Elles ont l'avantage d'être flexibles et peuvent être adaptées à plusieurs types de populations.

Parallèlement à ces méthodes plus classiques de recueil de données, ce document a également recensé plusieurs méthodes spécifiquement développées pour l'étude des RS. Ainsi, l'intérêt des méthodes associatives, pour explorer le contenu des RS de façon plus spontanée, a été illustré à l'aide de plusieurs exemples (association libre, carte associative, réseau associatif). Ensuite, il a été question des quatre principaux questionnaires développés pour identifier le noyau central d'une RS. Développés à la lumière de la théorie du noyau central, ces questionnaires permettent d'aller plus loin dans l'étude des RS, en étudiant leur structure. Ils nécessitent toutefois qu'une phase préalable de recueil du contenu de la RS ait été effectuée et, dans certains cas, leur administration peut être lourde pour les participants (ex. : la technique des schèmes cognitifs de base). Finalement, deux techniques permettant d'accéder à la zone muette des RS ont été présentées, la substitution et la décontextualisation normative, bien que certaines nuances relatives à leur emploi aient été formulées.

En terminant, il importe de rappeler la grande diversité des méthodes qui existent afin d'étudier les RS et la nécessité de s'interroger sur les avantages et les inconvénients de chacune d'elles avant d'amorcer une recherche sur les RS. En fonction des objectifs de recherche poursuivis, de la population interrogée, de l'état des connaissances disponibles sur le sujet, de même que des intérêts et des compétences du chercheur, certaines méthodes ou le cumul de plusieurs d'entre elles pourront sembler plus pertinents.

Quelques pistes de lecture pour aller plus loin...

Abric, J.-C. (2011). *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses universitaires de France.

Abric, J.-C. (2003). *Méthodes d'étude des représentations sociales*. Ramonville : Érés.

Flament, C. et Rouquette, M.-L. (2003). *Anatomie des idées ordinaires : Comment étudier les représentations sociales*. Paris : Armand Colin.

Moliner, P., Rateau, P. et Cohen-Scali, V. (2002). *Les représentations sociales. Pratiques des études de terrain*. Presses universitaires de Rennes.

Seca, J.-M. (2001). *Les représentations sociales*. Paris : Éditions Armand Colin.

Valence, A. (2010). *Les représentations sociales*. Bruxelles : De Boeck.

Références

Abner, J.-P. (1996). Effects of type of maltreatment, severity of physical consequence, and respondent variables on the perceptions of medical neglect and physical abuse. Gainesville : Université de la Floride, Thèse de doctorat.

Abner, J.-P. (1992). Perceptions of medical neglect. Gainesville : Université de la Floride, Mémoire de maîtrise.

Abric, J.-C. (2011). Pratiques sociales et représentations. Paris : Presses universitaires de France.

Abric, J.-C. (2003). Méthodes d'étude des représentations sociales. Ramonville : Érès.

Abric, J.-C. (1989). « L'étude expérimentale des représentations sociales », dans D. Jodelet (Ed.), Les représentations sociales (pp. 187-203). Paris : Presses universitaires de France.

Abric, J.-C. et Tafani, E. (1995). Nature et fonctionnement du noyau central d'une représentation sociale : la représentation de l'entreprise. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 28, 22-31.

Beaud, S. et Pialoux, M. (1999). Retour sur la condition ouvrière. Paris : Fayard.

Beaumier, I. (2011). Les représentations sociales des parents d'accueil concernant leur rôle auprès des enfants et leur famille. Québec : Université Laval, mémoire de maîtrise.

Bertrand, L. (1993). Réflexions sur la notion de représentation. Définir le concept pour éviter les fausses représentations. Revue de l'Association pour la recherche qualitative, 9, 102-114.

Bonte, M.-C. et Cohen-Scali, V. (2000). Pratiques et représentations sociales des professionnels du placement. Handicap, 85, 69-83.

Clémence, A. et Lorenzi-Cioldi, F. (1996). « La recherche sur les représentations sociales I. Les pratiques d'analyse des données », dans J.-C. Deschamps et J.-L. Beauvois (Eds.), Des attitudes aux attributions. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

Deconchy, J.P. (1984). « Systèmes de croyances et représentations idéologiques », dans S. Moscovici (Ed.), Psychologie sociale (pp. 331-356), Paris : Presses universitaires de France.

De Rosa, A.S. (2003). « Le réseau d'associations, Une technique pour détecter la structure, les contenus, les indices de polarité, de neutralité et de stéréotypie du champ sémantique du champ sémantique liés aux représentations sociales », dans J.-C. Abric (Ed.), Méthodes d'étude des représentations sociales (pp. 81-117). Ramonville : Érès.

De Rosa, A.S. (1995). Le « réseau d'associations » comme méthode d'étude dans la recherche sur les représentations sociales : structure, contenus et polarité du champ sémantique. Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 28, 96-122.

De Rosa, A.S. (1988). Sur l'usage des associations libres dans l'étude des représentations sociales de la maladie mentale. *Connexions*, 51, 27-50.

De Rosa, A. S. et Bombi, A. S. (1999). « Se sentir heureux d'être italiens? La construction de l'identité nationale et supra-nationale dans les représentations sociales de son propre pays ou du pays d'autrui chez des enfants et des adolescents », dans M. Rouquette et C. Garnier (Eds.), *La genèse des représentations sociales* (pp. 136- 170). Montréal : Éditions Nouvelles.

Doise, W. (1985). Les représentations sociales : définition d'un concept. *Connexions*, 45, 243-253.

Doise, W. et Palmonari, A. (1986). *L'étude des représentations sociales*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

Dufour, M. (2013). Les représentations sociales de la collaboration chez les intervenants sociaux du Centre jeunesse et des Centres de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean oeuvrant auprès des jeunes présentant des troubles mentaux. Saguenay : Université du Québec à Chicoutimi, mémoire de maîtrise.

Farr, R.M. (1991). Les représentations sociales : La théorie et ses critiques. *Bulletin de Psychologie*, 45, 183-188.

Flament, C. (1994). Le plaisir de la rémunération dans la représentation du travail. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 23, 61-79.

Flament, C. et Rouquette, M.-L. (2003). *Anatomie des idées ordinaires : Comment étudier les représentations sociales*. Paris : Armand Colin.

Gilly, M. (1980). *Maître-élève. Rôles institutionnels et représentations*. Paris : Presses universitaires de France.

Guimelli, C. (1988). *Agression idéologique, pratiques nouvelles et transformation progressive d'une représentation sociale*. Aix-en-Provence : Université de Provence, Thèse de doctorat.

Guimelli, C. et Deschamps, J.-C. (2000). Effets de contexte sur la production d'associations verbales : le cas des représentations sociales des Gitans. *Cahiers internationaux de Psychologie sociale*, 47/48 (3-4), 44-54.

Guimelli, C. et Rouquette, M.-L. (1992). Contribution du modèle associatif des schèmes cognitifs de base à l'analyse structurale des représentations sociales. *Bulletin de Psychologie*, 405, 196-202.

Herzlich, C. (1972). « La représentation sociale », dans S. Moscovici (Ed.), *Introduction à la psychologie sociale*. Paris : Larousse.

Jacobi, D. (1988). *Évolution des représentations sociales et régulation : la représentation du rôle propre chez les cadres infirmiers*. Aix-en-Provence : Université de Provence, mémoire de DEA.

Jodelet, D. (1994). *Les représentations sociales*. Paris : Presses universitaires de France.

Jodelet, D. (1992). Mémoire de masse : le côté moral et affectif de l'histoire. *Bulletin de psychologie*, 45, 239-256.

Jodelet, D. (1989). *Folie et représentations sociales*. Paris : Presses universitaires de France.

Jodelet, D. (1984). « Représentations sociales : phénomènes, concept et théorie », dans S. Moscovici (Ed.), *Psychologie sociale*. Paris : Presses universitaires de France.

Kitzinger, J., Markova, I. et Kalampalikis, N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups. *Bulletin de psychologie*, 471 (3), 237-243.

Krueger, R.A. (1994). *Focus Groups. A Practical Guide for Research*. Thousand Oaks : Sage publications.

Lahlou, S. (2003). « L'exploration des représentations sociales à partir des dictionnaires », dans J.-C. Abric (Ed.), *Méthodes d'étude des représentations sociales* (pp. 37-58). Sainte-Agne : Érès.

Lessard, G. (1998). *Les représentations sociales des clientèles à risque chez des intervenants sociaux*. Québec : Université Laval, mémoire de maîtrise.

Louche, C. et Moliner, P. (2001). Sens et représentation du travail chez des télétravailleurs et des travailleurs classiques. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 50, 70-79.

Mamontoff, A.M. (1996). « Intégration des Gitans : apport des représentations sociales », dans J.-C. Abric (Ed.), *Exclusions sociales : insertion et prévention*. Saint-Agne : Érès.

Mayer, R. et Ouellet, F. (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Boucherville : Gaëtan Morin.

Médard, M.-M. (2005). *Représentations sociales et réception différenciée selon le sexe de messages de prévention du sida en Haïti*. Québec : Université Laval, thèse de doctorat.

Mietkiewicz, M.-C. (2005). « S'il te plaît, dessine-moi tes grands-parents, le point de vue des petits-enfants sur les grands-parents », dans B. Schneider et coll. (Eds.), *Grands-parents et grands-parentalités* (pp. 103-118). Saint-Agne : Érès.

Mietkiewicz, M.-C. et Wieder, C. (2005). « Le vieil arbre et l'enfant ou comment les grands-parents introduisent à la vieillesse et à la mort », dans B. Schneider et coll. (Eds.), *Grands-parents et grands-parentalités* (pp. 119-133). Saint-Agne : Érès.

Moliner, P., Rateau, P. et Cohen-Scali, V. (2002). *Les représentations sociales. Pratiques des études de terrain*. Presses universitaires de Rennes.

Moliner, P. (1996). *Images et représentations sociales : de la théorie des représentations sociales à l'étude des images sociales*. Grenoble : Presses de l'Université de Grenoble.

Moliner, P. (1993). Cinq questions à propos des représentations sociales. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 20, 5-14.

Moliner, P. (1989). Validation expérimentale de l'hypothèse du noyau central des représentations sociales. *Bulletin de Psychologie*, 42, 759-762.

- Moscovici, S. (1976). La psychanalyse, son image et son public. Paris : Presses universitaires de France.
- Moscovici, S. (1972). « Society and theory in social psychology », dans J. Israel et H. Tajfel (Eds), The context of social psychology : a critical assessment. Londres : Academic Press.
- Moscovici, S. (1969). « Préface », dans C. Herzlich, Santé et maladie, analyse d'une représentation sociale. Paris : Mouton.
- Moscovici, S. (1961). La psychanalyse, son image et son public. Paris : Presses universitaires de France.
- Neuman, W. Lawrence (1997). Social Research Methods : Qualitative and Quantitative Methods (3rd ed.). Boston : Allyn & Bacon.
- Pleau, A. (2013) Les effets de la judiciarisation en protection de la jeunesse sur l'implication parentale. Québec : Université Laval, mémoire de maîtrise.
- Parent, C., Beaudry, M., Saint-Jacques, M.-C., Turcotte, D., Robitaille, C., Boutin, M. et Turbide, C. (2008). Les représentations sociales de l'engagement parental du beau-père en famille recomposée. *Enfances, Familles, Générations*, 8, 154-171.
- Pouliot, E. (en cours). Les représentations sociales de la compétence parentale chez les intervenants sociaux et les juges qui oeuvrent dans un contexte de protection de la jeunesse. Québec : Université Laval, thèse de doctorat.
- Rouquette, M.-L. et Rateau, P. (1998). Introduction à l'étude des représentations sociales. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Roussiau, N. et Bonardi, C. (2001). Les représentations sociales. États des lieux et perspectives. Hayen : Mardaga.
- Seca, J.-M. (2001). Les représentations sociales. Paris : Armand Colin.
- Simard, G. (1989). La méthode *Focus Group* : animer, planifier, évaluer l'action. Laval : Mondia.
- Singéry, J. (1994). « Représentations sociales et projet de changement technologique en entreprise », dans J.-C. Abric (Ed), *Pratiques sociales et représentations* (pp. 179-216). Paris : Presses universitaires de France.
- Tyrilk, M. et Macek, P. (2002). « La compréhension des représentations sociales à l'aide du dialogue », dans C. Garnier et W. Doise (Eds), *Les représentations sociales : balisage du domaine d'études*. Montréal : Les Éditions Nouvelles.
- Valence, A. (2010). Les représentations sociales. Bruxelles : De Boeck.
- Vergès, P. (1992). L'évocation de l'argent : une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation. *Bulletin de Psychologie*, 405, 203-209.

Annexe 1 - Exemple d'une carte associative

Le schéma suivant présente un exemple de carte associative produite dans le cadre du mémoire de Dufour (2013) portant sur les RS de la collaboration chez les intervenants sociaux des CSSS et du Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Consigne :

- Au **1^{er} tour**, à partir du mot collaboration, le participant a produit « **Échange** », « **Entraide** », et « **Discussion** ».
- Au **2^e tour**, on lui a demandé de considérer la chaîne « **Collaboration – Échange** », il a alors produit « **Information** », « **Transparence** » et « **Respect** ». Et le participant a fait de même pour les chaînes « **Collaboration — Entraide** » et « **Collaboration – Discussion** ».
- Au **3^e tour**, le participant a dû considérer les chaînes « **Collaboration – Échange – Information** » et il a écrit « **Fluidité** », « **Naturel** » et « **Facilité** ».

